France

Conseil des Gouverneurs
Septembre 2013

Point 4 de l'ordre du jour

Sécurité nucléaire
Rapport sur la sécurité nucléaire 2013 (Document GOV/2013/36)
Plan sur la sécurité nucléaire pour 2014-2017 (Document GOV/2013/42)

Merci Monsieur le Président,

La délégation française tient tout d'abord à remercier le Directeur Général pour le rapport 2013 sur la sécurité nucléaire qui dresse un bilan détaillé des activités de l'Agence en matière de sécurité nucléaire et de mesures de protection contre le terrorisme nucléaire.

Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration prononcée par l'ambassadeur de Lituanie au nom de l'Union Européenne. Je souhaite présenter les quelques remarques suivantes à titre national.

Monsieur le Président,

La Conférence internationale sur la sécurité nucléaire qui s'est tenue à Vienne du 1er au 5 juillet derniers a notamment permis de confirmer le rôle central de l'Agence dans la coordination des efforts de ses Etats membres et dans le renforcement du cadre de sécurité nucléaire dans le monde. Nous nous en félicitons.

La France entend ainsi poursuivre son soutien financier et technique à l'action de l'Agence dans le cadre du plan sur la sécurité nucléaire, notamment au travers de son arrangement pratique de coopération et d'appui en faveur de la sécurité nucléaire. Nous avons ainsi contribué au fonds de sécurité nucléaire au début de cette année.

Les débats de grande qualité qui se sont tenus à l'occasion de cette conférence ont également contribué à l'élaboration du Plan sur la sécurité nucléaire pour 2014-2017. Nous en approuvons les objectifs, notamment ceux relatifs aux efforts pour l'adhésion aux instruments internationaux, au développement de la collection Sécurité nucléaire en

cohérence avec les orientations retenues par le Comité des orientations sur la sécurité nucléaire (NSGC) et au soutien de ses Etats Membres pour la définition et l'évaluation de leurs régimes de sécurité nucléaire, notamment par des services d'examen par des pairs. Nous approuvons et soutenons également les objectifs liés à la sécurité des sources radioactives, et en particulier les efforts de réduction des risques qui y sont associés, et ceux relatifs à la cyber sécurité.

La France soutient depuis l'origine la constitution par l'Agence d'un système documentaire structuré au travers de la publication de la collection « sécurité nucléaire » et contribue activement à cette action grâce à une participation régulière de ses experts. Nous agissons également au sein du NSGC afin d'améliorer la qualité et la transparence du processus d'examen et d'approbation de ces publications.

S'agissant des revues par les pairs, ma délégation souhaite saluer les actions menées par l'Agence au cours de l'année passée afin de renforcer la coopération internationale ou de fournir, avec l'aide d'experts internationaux, des évaluations ou des conseils dans le domaine de la sécurité nucléaire aux Etats qui en ont fait la demande.

Pour sa part, la France a accueilli en novembre 2011 une mission IPPAS (International Physical Protection Advisory Service) qui a évalué son régime national en matière de protection physique des installations nucléaires et sa mise en œuvre dans l'une de nos centrales. Nous aurons l'honneur d'accueillir les 4 et 5 décembre prochains à Paris, en coopération avec l'AIEA, le premier séminaire international consacré aux enseignements tirés de ce type de missions. Nous souhaitons que cet événement permette d'améliorer encore et de promouvoir auprès des Etats membres ce service qui leur est offert par l'Agence.

Monsieur le Président,

Notre pays est également particulièrement impliqué sur le sujet de la sûreté et de la sécurité des sources radioactives. Nous continuerons de soutenir les efforts internationaux déployés par l'Agence pour améliorer la gestion sûre et sécurisée des sources radioactives. Plusieurs opérations de sécurisation ou de rapatriement de sources usagées d'origine française pouvant présenter des risques sont en préparation, en collaboration avec l'AIEA, et devraient être réalisées dans les mois à venir.

Dans la même logique, les experts français contribuent activement au groupe de travail sur la sécurité des sources radioactives (WGRSS) créé l'an dernier et seront

nombreux à participer à la Conférence internationale sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives qui se déroulera à Abou Dhabi au mois d'octobre.

Monsieur le Président,

L'adhésion aux instruments internationaux pertinents doit également être encouragée. La France vient de ratifier en 2013 la Convention pour la répression des actes de terrorisme nucléaire ainsi que l'amendement de 2005 à la Convention sur la Protection Physique des Matières Nucléaires - CPPMN. Elle appelle par ailleurs les Etats qui ne l'ont pas encore fait à devenir parties à ces Conventions et à ratifier au plus tôt l'amendement à la CPPMN afin de permettre l'entrée en vigueur de ce dernier le plus rapidement possible.

La délégation française recommande que le Conseil approuve le projet de Plan sur la sécurité nucléaire pour 2014-2017 (Document GOV/2013/42), prenne note du rapport GOV/2013/36 et transmette ces documents à la Conférence générale.

Monsieur le Président, je vous remercie.